



Etudes d'opportunité et de faisabilité d'un Parc naturel régional sur le territoire de la Bresse

COMITE DE PILOTAGE 8 septembre 2023



Les différentes phases des études

Candidature

Phase A : Étude d'opportunité

- Quel périmètre pour le projet ?
- Quelles motivations des acteurs ?
- Pour quoi faire ?

Phase B : Étude de faisabilité

- Où en sommes nous par rapport aux critères d'un PNR ?
- Quels sont les enjeux à considérer ?

Phase C : Étude de faisabilité

- Que pouvons nous faire ?
- Comment pouvons nous nous organiser ?

**Candidature
à déposer
auprès de la
Région**

Juin 2020-2021

2022

2022- Juin 2023

Fin 2023



Déroulement Comité de Pilotage – 14h à 15h30



I – Périmètre de préfiguration

II – Validation du rapport final en tant que support de la candidature

III – Actions de préfiguration

- Planning, financement, portage et animation

IV – Planning de mise en place des modalités du projet



Le périmètre

1



PERIMETRE ISSU DE L'ETUDE avec ses 2 options

Périmètre proposé par la Région, à l'issue des études de faisabilité et d'opportunité

Périmètre présenté pour délibération municipale aux communes faisant partie du périmètre de préfiguration

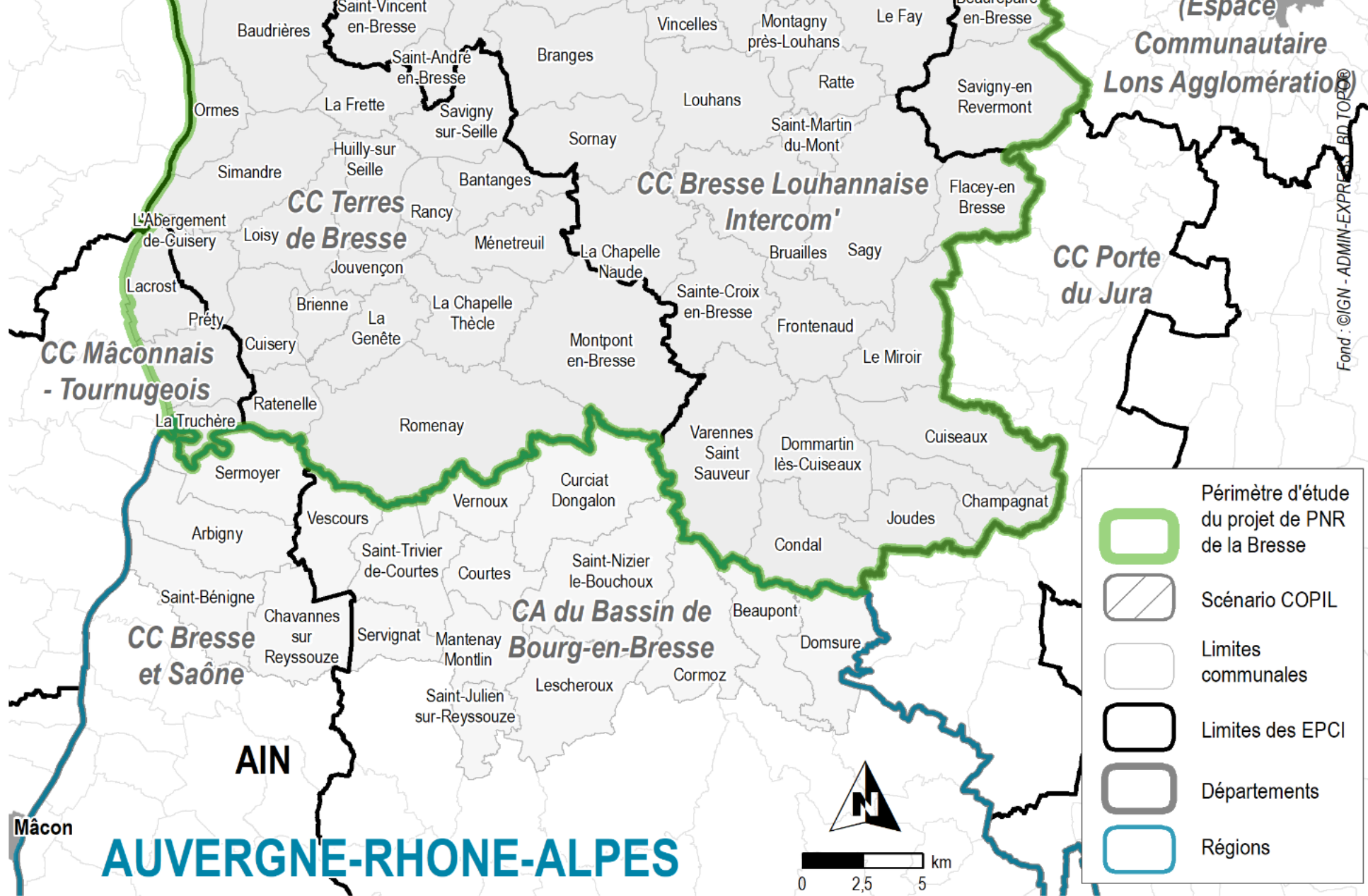
LE PÉRIMÈTRE DE PREFIGURATION

LE PÉRIMÈTRE PRÉSENTÉ À LA DÉLIBÉRATION MUNICIPALE

Périmètre classé par décret
À l'issue et conformément aux délibérations des communes sollicitées qui auront approuvé la charte

LE PÉRIMÈTRE CLASSÉ





COTE-D'OR

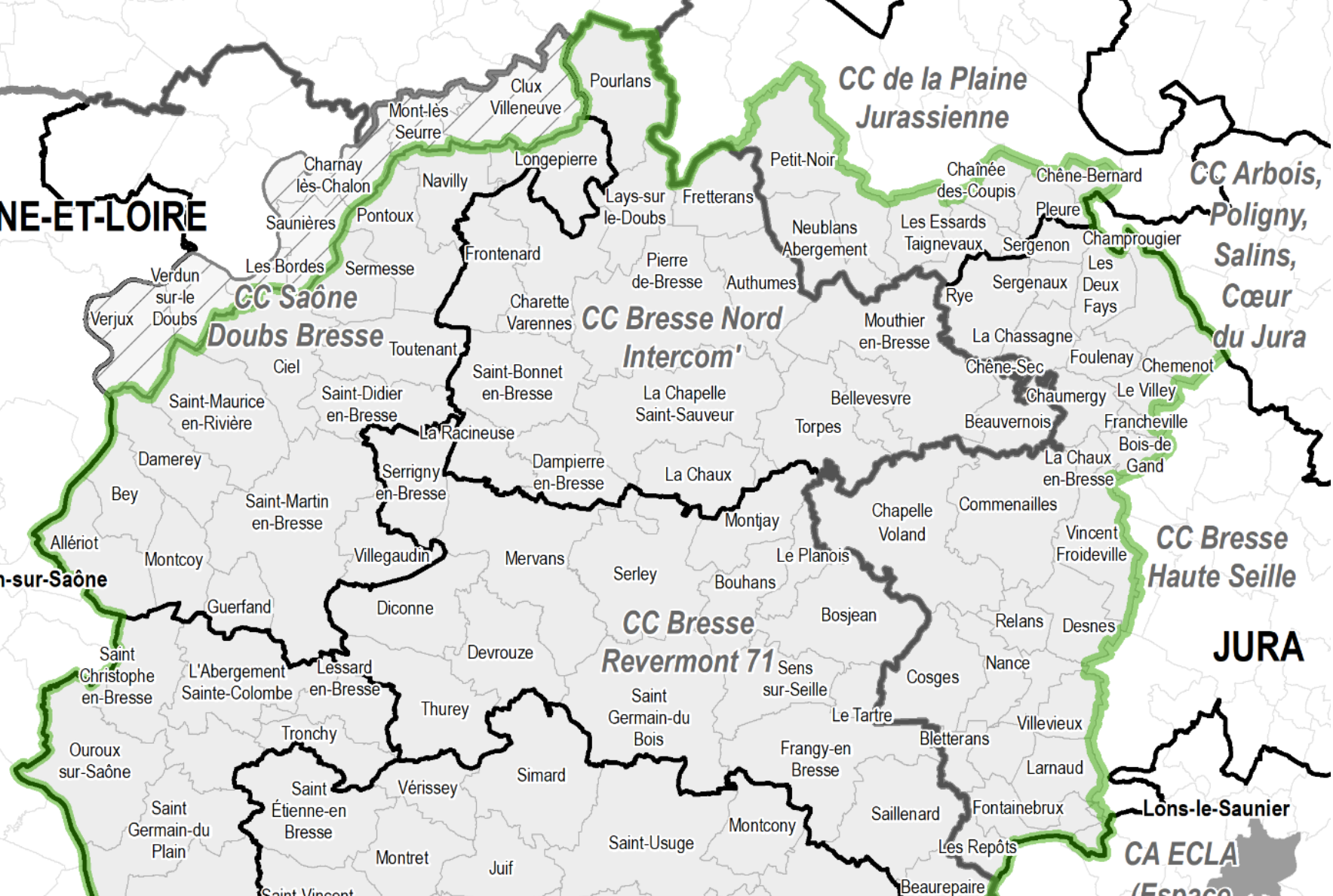
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

SAONE-ET-LOIRE

Chalon-sur-Saône

JURA

CA ECLA
(Espace



A rural landscape featuring a gravel path leading through a field of green grass and yellow hay bales. A large tree stands on the right side of the path. The sky is clear and blue. A large white circle is overlaid on the center of the image, containing the text. Orange dashed lines are scattered around the top-left edge of the white circle.

Le rapport final – Le dossier de candidature

2

une chance pour des territoires comme la Bresse, à condition d'organiser ces arrivées, de les planifier et de s'en servir plutôt que de laisser faire le marché immobilier et l'inévitable spéculation sur les prix.

- **La question de l'artificialisation des sols est un enjeu fort pour le territoire** (notamment avec l'application du ZAN à l'orée 2050). Car cette consommation d'espace s'est faite jusqu'à maintenant principalement au détriment des espaces agricoles, pour l'habitat et, dans une moindre mesure, le développement de zones d'activités économiques. Elle a, entre autres, comme conséquence : le morcellement accru des parcelles agricoles et des enjeux de cohabitation de plus en plus complexes ; une perte de biodiversité liée à la fragmentation des espaces et aux coupures dans les continuités écologiques ; la diminution

La Bresse est un territoire stratégique convoité (ducs de Savoie, ducs de Bourgogne, etc.) qui s'est construit peu à peu autour d'une histoire politique et juridique commune. Les différentes appellations de Bresse apparaissent récemment (XIXe et XXe siècles) dans une volonté toujours plus prégnante d'autonomie administrative.

→ Le périmètre proposé permet de présenter une « Bresse » aux strates historiques extrêmement riches, le territoire s'étant constitué peu à peu au gré d'une histoire mouvementée propre aux zones de frontières. Ce périmètre confère au territoire une identité propre qui transcende les divisions historiques.

Approche architecturale

Une cohérence architecturale ancienne...

... moyennant des chefs d'exploitation, ... sont autant d'évolutions qui fragilisent ce secteur.

L'enjeu d'un Parc en Bresse porte aujourd'hui sur l'accompagnement du monde agricole bressan, sur la base du volontariat, vers une adaptation des modèles, valeurs, outils. Le monde agricole en a encore ici les moyens !

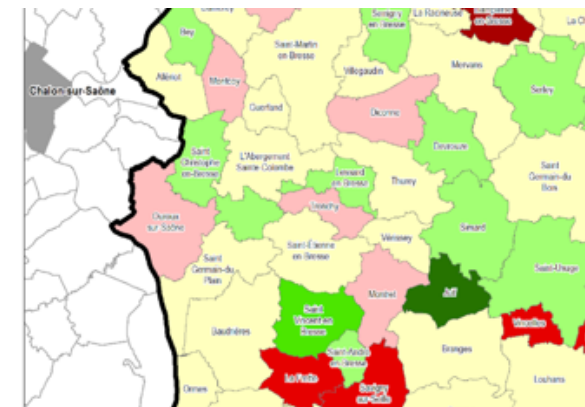
Cette adaptation concerne

- la diversification des productions de la Bresse et de l'écosystème qu'elle génère

La SAU du territoire est de 106 180ha en 2020 soit **55% du territoire** (51% en BFC) ; elle a perdu 530 ha depuis 2010 (données Agreste 2020). Après une période de nette diminution entre 1988 et 2000, la baisse est plus modérée ces 20 dernières années, sans doute en partie portée par l'augmentation de la SAU sur les zones proches de la Vallée du Doubs.

L'augmentation de la SAU par exploitation se confirme sur tout le territoire. Elle est en moyenne de 94 ha (103 ha en BFC).

Le développement de l'agriculture est fragilisé par le développement urbain et résidentiel particulièrement autour du chalonais et de manière non homogène sur le territoire.



1.1 Patrimoine culturel, caractéristiques et valeurs

1.1.1 Le passé géologique et archéologique bressan : une fabrique de paysages et des occupations humaines successives

1.1.1.1 Géologie

La Bresse est riche d'une singulière histoire géologique au cours de laquelle un immense lac peu profond recouvrant un large fossé géologique s'est vidangé par la force du plissement alpin, le soulèvement du Jura et la fonte des glaciers laissant place peu à peu à une plaine. Cette plaine alluviale constituée d'argiles et de marnes, bien que drainée par un réseau de rivières provenant des montagnes du Jura, est restée humide et marécageuse. Très compacts et imperméables, les sols de Bresse sont propices au développement de zones humides et de forêts denses. Bien que stratégique par sa position de carrefour géographique, la région est restée rurale et épargnée des vastes programmes de constructions ou d'aménagements à caractère économique.

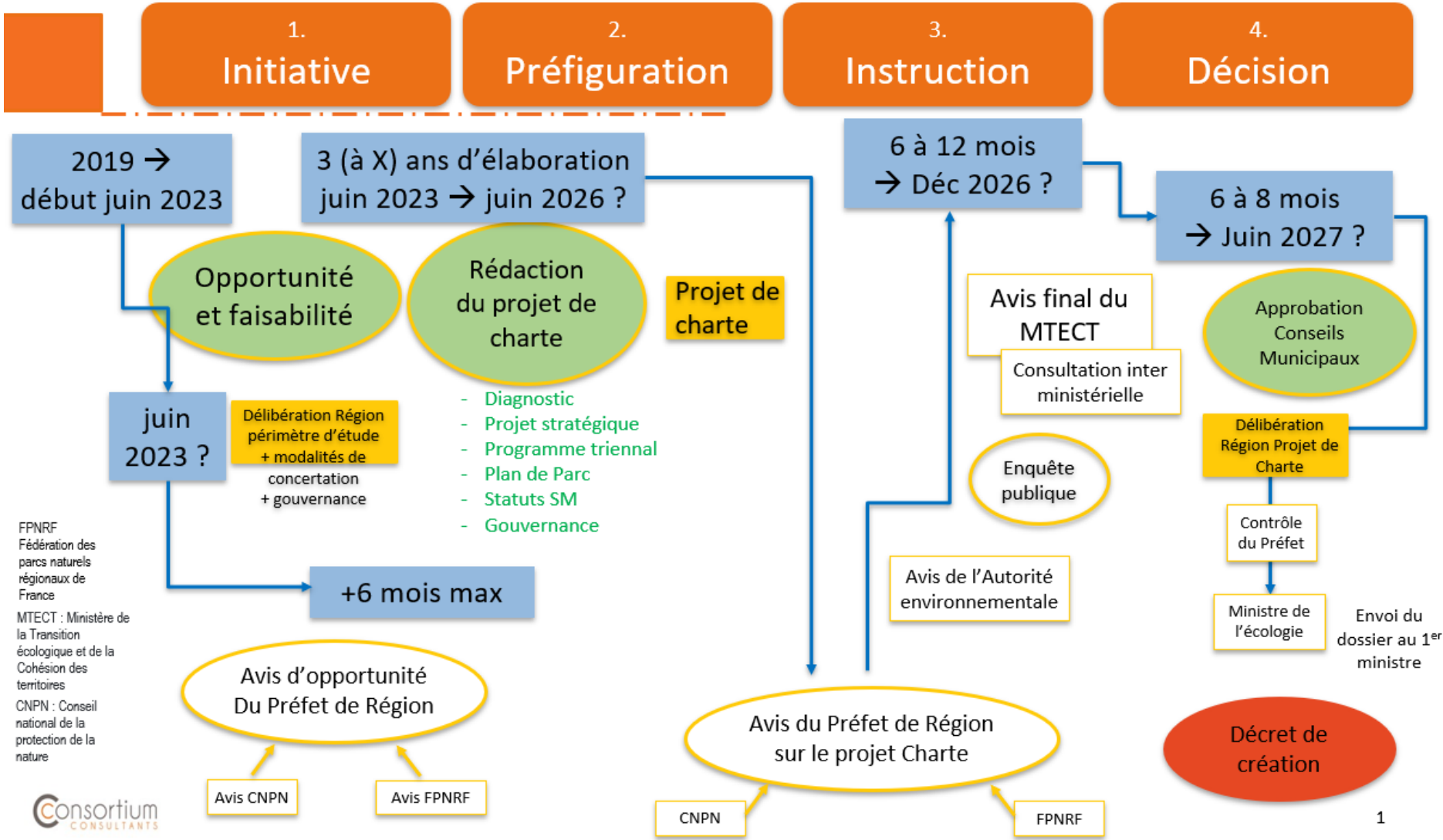
1.1.1.2 Archéologie

Depuis peu, l'archéologie montre que de florissantes civilisations de l'âge du Bronze se sont développées au nord de la Bresse bourguignonne entre 2500 et 1400 av. J.-C. Les Gaulois se sont installés plus tard et ont enterrés assez profondément leurs défunts pour que l'archéologie révèle aujourd'hui leurs pratiques funéraires et les parures délicates avec lesquelles partaient leurs morts. Ces lieux ont ensuite été investis et occupés par de riches propriétaires gallo-romains qui ont édifiés là les premières fermes bressanes. C'est à cette période qu'une première agglomération se développe à Pierre-de-Bresse. La ville naissante est dotée d'un sanctuaire (Le Châtelet) et entourée de fermes (*villae*). Le secteur de Romenay se développe également dès cette période, ainsi que celui de Châteaurenaud.

Le patrimoine bressan est polymorphe, transversal, tantôt encore dissimulé dans et sous le paysage tantôt il se dresse au détour d'un chemin. Si le patrimoine archéologique est resté longtemps méconnu et sous-estimé, les découvertes étant rares dans ce secteur dominé par l'eau et les forêts, les fouilles réalisées depuis une dizaine d'années révèlent l'existence, dans toute la Bresse bourguignonne d'un passé lointain et somptueux, héritage merveilleux et singulier des Bressans d'aujourd'hui qu'il faut conserver, préserver et transmettre.

Durées approximatives

Annexe I



A rural landscape with a large white circle containing text and orange dashed lines. The background shows a field with hay bales, a tree, and a path. The text is centered in the white circle.

Les actions de préfiguration

3

Liste et priorisation des actions de préfiguration

N°	Actions de préfigurations potentielles pour la phase de préfiguration du Parc naturel régional de Bresse	Votes +	Votes -	Votes Total
11	Découverte du patrimoine local pour les enfants	12		12
7	Soutien aux collectifs engagés pour la collecte et récupération d'eau	11		11
16	Entretiens des cours d'eau	11		11
9	Replantation de haies bocagères	11	-1	10
12	Inventaire du bâti bressan de caractère	10		10
6	Espace-test pour de nouvelles pratiques de gestion de l'eau	11	-2	9
13	Circuits touristiques en immersion autour des patrimoines du territoire	10	-1	9
14	Organisation d'une réflexion collective sur le territoire sur les problématiques de transition	8		8
10	Actions ciblées pour la préservation de la biodiversité	11	-4	7

Liste et priorisation des actions de préfiguration

<u>N°</u>	<u>Actions de préfigurations potentielles pour la phase de préfiguration du Parc naturel régional de Bresse</u>	<u>Votes +</u>	<u>Votes -</u>	<u>Votes Total</u>
3	Atelier de découverte des savoir-faire agricoles	6		6
1	« Un week-end de ferme en ferme »	4		4
2	CUMA pour de nouvelles pratiques agroécologiques	5	-1	4
4	Formation agroforesterie	7	-3	4
5	Communication sur des figures de l'agriculture locale et de sa diversité	5	-1	4
8	Inventaire des puits à restaurer	3		3
15	Promotion de l'Auto-partage	1	-2	-1

Prochaines étapes

- Validation de la candidature en comité syndical du 16 octobre 2023
- Temps d'échange politique entre les élus régionaux et les élus locaux
- Envoi du dossier de candidature à la Région pour délibération
- Mise en place au niveau local des modalités de suivi opérationnel du projet
 - Recrutement d'un chef de projet / Mise en place des actions de préfiguration
 - Suivi de la délibération régionale
 - Modification des statuts du Syndicat Mixte
 - Installation des instances de gouvernance –comité de projet

